



FICHE PROGRAMME

Formation préparatoire aux habilitations électriques Travaux et interventions générales d'ordre électrique Parcours recyclage Basse Tension

Indices : BR, BC, B1

- B1V - B2 - B2V - B2V Essai, BE Essai, BE Mesurage/BE Vérification, H0V, H1.
Selon la norme NFC-18 510 A2

PUBLICS

Personnels électriciens exposés aux risques électriques.

PRE-REQUIS

Avoir suivi et validé une formation initiale de même nature que celle du recyclage.

Avoir sur les installations électriques ainsi que dans le domaine de tension considéré, des compétences en électricité résultant d'une formation ou d'une pratique professionnelle, et notamment :

- Différencier les grandeurs électriques (tension, courant, résistance, puissance, alternatif ou continu) ;
- Identifier les dispositifs de protections contre les contacts directs et indirects ;
- Lire un schéma électrique et reconnaître les matériels à partir de leurs symboles.

DUREE

1,5 jours, 10,5 heures

TARIF Inter-entreprises

Information communiquée en amont de la contractualisation dans notre proposition commerciale.

INDICATEUR DE RÉSULTATS

Accessible sur notre site internet :
www.equanime-formation.fr

CONTACT

 contact@equanime-formation.fr

Bureau commercial :

09 74 98 41 24

Accueil :

09 73 88 98 84

 www.equanime-formation.fr

REFERENT PEDAGOGIQUE

SZTAJNERT Thomas

OBJECTIFS

Mise en application des prescriptions de sécurité relative à la norme NF C 18-510 A2.

TRONC COMMUN :

- Citer les zones d'environnement et donner leurs limites ;
 - Identifier les limites et les zones d'environnement ;
- Citer les limites de son titre d'habilitation (autorisation et interdits, zones, etc.) ;
 - Réaliser les opérations correspondant à son titre d'habilitation ;
 - Repérer la zone de travail qui lui a été définie ;
 - Appréhender une zone de voisinage ;
- Donner les principes généraux de la prévention à appliquer au cours d'une opération d'ordre électrique (analyse des risques, consignation, mise hors tension, mise hors de portée, équipements de protection, etc.) ;
 - Analyser une situation vis-à-vis du risque électrique et prévoir les mesures de protection adaptées ;
- Citer les équipements de protection collective (barrière, écran, banderole, etc.) ;
 - Identifier, vérifier et utiliser les matériels et équipements de protection (outillage isolé, vat, etc.) ;
- Citer les moyens de protection individuelle et leurs fonctions ;
 - Identifier, vérifier et utiliser les EPI appropriés ;
- Enoncer les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés spécifiques aux opérations ;
 - Identifier, vérifier et utiliser le matériel et l'outillage appropriés ;
 - Identifier les ouvrages ou les installations et les zones d'environnement objet des opérations (domaine de tension, zone d'environnement, locaux réservés, etc.) ;
- Décrire les opérations de la consignation et les documents associés ;
 - Réaliser des consignations sur différents types d'ouvrages ou d'installations ;
- Nommer les documents applicables dans le cadre des opérations (attestation de consignation, Autorisation de travail, instruction de sécurité, etc.) ;
 - Rédiger les documents applicables dans le cadre des opérations ;
- Lister les mesures de prévention à observer lors d'une opération ;
 - Organiser, délimiter et signaler la zone de travail ;
 - Eliminer un risque de présence tension dans la zone de voisinage renforcé ;
- Expliquer les principes d'induction et de couplage capacitif et les risques associés ;
 - Mettre en œuvre les principes de la mise en équipotentialité ;
- Décrire la conduite à tenir en cas d'accident corporel ;
- Décrire la conduite à tenir en cas d'incendie dans un environnement électrique ;
 - Appliquer les procédures et consignes en cas d'accident corporel ou d'incendie dans un environnement électrique ;
 - Analyser les risques pour une situation donnée et correspondant à l'habilitation visée.



Formation préparatoire aux habilitations électriques Travaux et interventions générales d'ordre électrique Parcours recyclage Basse Tension

Indices : BR, BC, B1

- B1V - B2 - B2V - B2V Essai, BE Essai, BE Mesurage/BE Vérification, H0, H1.
Selon la norme NFC-18 510 A2

DETAIL DU PROGRAMME

THÉORIE

Retour d'expérience, les zones d'environnement et leurs limites, Identifier les limites et les zones d'environnement, les limites de son titre d'habilitation, les opérations correspondant à son titre d'habilitation, la zone de travail, la zone de voisinage, les principes généraux de la prévention à appliquer au cours d'une opération d'ordre électrique (analyse des risques, consignation, mise hors tension, mise hors de portée, équipements de protection, etc.), Analyse d'une situation vis-à-vis du risque électrique et les mesures de protection adaptées, les équipements de protection collective (barrière, écran, banderole, etc.), les matériels et équipements de protection (outillage isolé, vat, etc.), les moyens de protection individuelle, les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés spécifiques aux opérations, le matériel et l'outillage appropriés, les ouvrages ou les installations et les zones d'environnement objet des opérations, les opérations de la consignation et les documents associés, les consignations sur différents types d'ouvrages ou d'installations, les documents applicables dans le cadre des opérations (attestation de consignation, autorisation de travail, instruction de sécurité, etc.), les principes d'induction et de couplage capacitif et les risques associés, les principes de la mise en équipotentialité, la conduite à tenir en cas d'accident corporel, la conduite à tenir en cas d'incendie dans un environnement électrique, les risques pour une situation donnée et correspondant à l'habilitation visée.

PRATIQUE

Indices B1(v) - B2(v essais) - BC - BR

Le repérage des environnements ou locaux d'accès réservé aux électriciens - L'analyse préalable à son opération - La mise en œuvre de ses EPI - L'application de la prévention du risque électrique et des consignes de sécurité dans le cadre des opérations électrique BT • La préparation et la direction des travaux d'ordre électrique - Le balisage de la zone de travaux et sa surveillance - Les étapes de consignation - La réalisation de connexions et de déconnexions - La pose d'un EPC - La réalisation

d'interventions de dépannage la rédaction des documents et le compte rendu de son activité - La réalisation d'essais seul ou à plusieurs.

Pratiques professionnelles réalisées sur des installations représentatives de l'environnement de travail habituel du participant.

Cette formation est conforme à la norme NF C 18-510 A2.

Un recueil de prescriptions de sécurité électrique (livret stagiaire) est remis à chaque participant.



Formation préparatoire aux habilitations électriques Travaux et interventions générales d'ordre électrique Parcours recyclage Basse Tension

Indices : BR, BC, B1

- B1V - B2 - B2V - B2V Essai, BE Essai, BE Mesurage/BE Vérification, H0, H1.
Selon la norme NFC-18 510 A2

MODALITES PEDAGOGIQUES

La formation se déroule en présentiel.

Méthodes pédagogiques :

Théorie : Alternance de méthodes participative et démonstratives

Pratique : Réalisé sur notre plateforme pratique équipé.

Moyens humains :

Les formateurs, le responsable commercial et directeur du site sont des électriciens de métiers, diplômé, ayant une expérience de terrain pendant laquelle ils ont eu à gérer la sécurité. Les formateurs ont suivi une formation de formateur, un parcours initiatique chez EQUANIME FORMATION et ont validé un savoir-faire en pédagogie.

Moyens techniques :

Salles de formations modernes équipé (écran TV, projecteur, tableau blanc, PC...)

Coffrets spécifiquement conçus pour les formations préparatoires aux habilitations électriques, Equipements de protection individuel, Nappes isolantes, MALTCC, outillage électrique isolé, Vérificateur d'absence de tension, appareils de mesurage...

Modalités d'évaluation :

Au démarrage de la formation, une discussion étayée entre le formateur et le participant permet de vérifier l'adéquation entre les indices préalablement définis et les besoins. Si un écart est constaté, l'entreprise commanditaire sera contacté pour statuer. A la fin de la formation, une évaluation théorique et pratique sera réalisée conformément aux exigences de la norme NF-C 18 510. A l'issue de cette évaluation et selon le barème imposé, le formateur émettra un avis à l'habilitation électrique. Une correction collégiale sera effectuée par le formateur et les participants pourront prendre connaissance et poser des questions au formateur à propos des erreurs commises. Une attestation individuelle de fin de formation sera transmise à l'employeur. En cas de réussite, une proposition de titre d'habilitation sera également joint et envoyé à l'employeur. Le renouvellement de l'habilitation électrique est obligatoire avec une périodicité de 3 ans. Cette formation fait l'objet d'une mesure à chaud de la satisfaction des stagiaires.

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES HANDICAPÉES

Lors de nos premiers contacts, nous vous proposerons un entretien afin de prendre en compte les spécificités de votre handicap et de déterminer les éventuels aménagements ou dispositions à mettre en place.

Le référent handicap est Cédric CYBULSKI, que vous pourrez joindre au 06 36 22 76 32.

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

La validation du respect des prérequis par le candidat est réalisée par l'employeur.

L'inscription peut avoir lieu jusqu'à la veille du démarrage de la session sous réserve de places disponibles.

MOYENS PERMETTANT DE SUIVRE L'EXECUTION DE L'ACTION ET D'EN APPRECIER LES RESULTATS

Afin de permettre de suivre l'exécution de l'action, des feuilles de présence seront signées en salle, chaque demi-journée par les participants et par le formateur.